

ENGAGEMENTS DES CONSEILLERS ET DES JEUNES

LA MISSION LOCALE TERRES DE LORRAINE S'ENGAGE A :

- Accueillir gratuitement des jeunes de 16 à 25 ans révolus sortis de l'école
- Informer les jeunes, l'information est exacte, précise et actualisée
- Accompagner les jeunes dans leurs démarches sociales et/ou professionnelles
- Respecter tous les jeunes :
 - Leurs idées
 - Leur culture
 - Leur religion
- Garantir l'égalité pour tous pour l'accès à l'information
- Garantir la confidentialité des entretiens
- Recevoir les jeunes de la même manière et sans discrimination
- Être force de Propositions : aider les jeunes à surmonter les difficultés qui font obstacle à leur insertion professionnelle et sociale en créant des réponses en fonction de leurs attentes et besoins

LES JEUNES S'ENGAGENT A :

- Être présents aux rendez-vous
- Prévenir la Mission Locale en cas d'empêchement
- Respecter toutes les personnes présentes dans la structure ainsi que les locaux
- Être ponctuels
- S'impliquer du mieux qu'ils peuvent dans une démarche professionnelle et/ou sociale et être volontaires dans cette démarche

LES JEUNES ONT DES DROITS

- Être accompagnés par un conseiller référent
- Être aidés dans leurs recherches de stages, formations
- Se tromper dans leurs choix, c'est le droit à l'erreur
- S'exprimer et donner leur avis : libre de dire non
- Demander une aide financière selon leurs ressources
- Demander à changer de conseiller s'il y a des difficultés avec ce dernier. La demande se fait auprès de la Direction : Mme QUAIX et/ou Mme VIRION
- Avoir accès à leur dossier informatique